

**COMMUNE  
de  
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 24 juin 2005

**SECRETARIAT**

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17  
Fax (064) 43.17.21

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-**

**SEANCE DU LUNDI 27 JUIN 2005.-**

**ORDRE DU JOUR.-**

Nous vous proposons de porter le point complémentaire ci-après à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal du lundi 27 juin 2005 :

**SEANCE PUBLIQUE :**

**Fusion par absorption de l'ISPH par IDEA – Récupération du solde de la créance détenue en IDEA.-**

Le Conseil communal du 25 avril 2005 a marqué son accord :

- sur le principe de la fusion absorption de la SCRL Intercommunale de Salubrité Publique (ISPH) au sein de la SCRL Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement des Régions du Centre et du Borinage (IDEA),
- sur le principe de l'adhésion au secteur II « collecte des déchets ».

Attendu que la création du capital du secteur II pour les communes du Centre consiste en une incorporation de créance pour un montant total de 1.741.125 euros, chaque commune détenant un nombre de parts proportionnel à son nombre d'habitants.

Attendu que notre nombre de parts de 25 € au sein du secteur II sera de 7.350 € soit un capital de 183.750 € et que la créance de notre Commune en IDEA est de 386.950,11 € au 31/12/2004 pour 18.376 habitants.

Nous vous demandons de marquer votre accord pour que la Commune récupère le solde de cette créance.

-----

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.